Syndicat des Métallos

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

Fonds d'éducation familiale

Par la présente, nous autorisons le secrétaire-trésorier international du Syndicat des Métallos à prélever du remboursement à notre section locale un pour cent (1 %) du montant total des cotisations versées au nom de notre section locale; le secrétaire-trésorier international doit transmettre le prélèvement directement au Fonds d'éducation familiale du Bureau national, Toronto (Ontario).

Président

Sceau

Secrétaire-archiviste

Section locale

District (TRÈS IMPORTANT)

Date

Une fois rempli, veuillez retourner le formulaire à l'adresse suivante :

Stan Johnson, Secrétaire-Trésorier International
Syndicat des Métallos
Five Gateway Center
Pittsburgh, PA 15222
USA

sepb-343